

Pointe à Pitre, le 13 Décembre 2017

SEMSAMAR

Immeuble du Port
BP – 671 Marigot
97057 SAINT MARTIN Cedex

A l'attention de M. LEFEBVRE

Concerne : Auberge de la Mer à Marigot – Saint Martin

Monsieur,

Suite à notre visite du 11 Décembre sur le site, nous vous confirmons les éléments suivants :

- Le bâtiment comporte une structure en charpente métallique avec des remplissages béton ou maçonnerie.
- Le bâtiment date des débuts des années 1990.
- Ce bâtiment comporte des rajouts au Rez de chaussée surtout côté port.

Compte tenu de l'âge de la couverture (plus de 20 ans), il y a lieu de penser à la réfection complète de la couverture. Les éléments de charpente visibles paraissent en bon état sauf les ouvrages particulièrement exposés ; ils nécessiteront soit leur remplacement soit la réparation des parties endommagées.

Tous les rajouts de structure ou de surface doivent être enlevés.

La structure doit être dégagée entièrement afin de vérifier leur état.

Ces travaux ne pourront se déroulés en site occupé (dépose et repose de la couverture, dépose de faux plafond et rajout).

Ces travaux pourront se faire par phase, en libérant complètement les parties de bâtiment indépendantes de l'emprise des activités existantes.

Une reconstruction complète peut être aussi envisagée.

Néanmoins, à l'heure actuelle, l'exploitation des activités commerciales côté mer du bâtiment est dangereuse, compte tenu des dégâts subis par le bâtiment.

Ces activités se réalisant de plus dans des rajouts (extension) à la structure initiale, elles ne peuvent faire l'objet de travaux.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.



Le Gérant,
Les Pointers de la Manna - 97110 POINTE-À-PITRE
Tél. : 0590 90 93 43 - Fax : 0590 90 93 42
Email : batiments@antilles-etudes.fr
M. Yves MONTHOUEL
SIRET 524 671 224 00013 - APE 712B